

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°28/2023

Objet :

**Tarification case
Columbarium/
Cimetière**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

14/4/23



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 29 mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Laury FLIPPE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN, Eugène DELAMBRE, Bruno VIENNE, Angélique BARBIER, Muriel POLLART.

Absent : Daisy LAINE

Secrétaire : Dorothée LEFEBVRE

La séance ouverte, Madame BARBIER rappelle l'achat du columbarium par la commune et précise qu'il convient de fixer la durée et le prix d'une case. Il est précisé que chaque case peut contenir 2 urnes de ø18.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée décide que le tarif d'une case du columbarium sera de 450€ (quatre cent cinquante euros) pour 30 ans.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER



